

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Les délibérations de la séance du 7 juillet 2026 détaillées ci-dessous ont toutes été approuvées.

N° de délibérations	Désignation - approbation
DCM 2026/ 054	Désignation du secrétaire de séance Mme PAGLIA
DCM 2026/ 055	Adoption du PV de la séance du 14 avril 2026
DCM 2026/ 056	Installation d'un nouveau conseiller municipal - Modification de la composition des commissions permanentes et des représentants au Comité du Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA)
DCM 2026/ 057	Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
DCM 2026/ 058	M57 Adoption du Règlement Budgétaire et Financier 2026-2032
DCM 2026/ 059	Exercice 2026– Budget supplémentaire
DCM 2026/ 060	Modification de la composition de la commission de contrôle des listes électorales
DCM 2026/ 061	Personnel communal – Modification du tableau des effectifs : création d'un second emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint
DCM 2026/ 062	Crèches d'Echenilly et du centre-ville – Modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement
DCM 2026/ 063	Centre médico-scolaire : renouvellement de la convention de partenariat avec la ville de Troyes et les communes concernées
DCM 2026/ 064	Section sportive rugby du collège de la Villeneuve : convention entre la ville de Saint-André-les-Vergers, le collège de La Villeneuve, l'association Rugby Champagne Saint-André et le Comité départemental de rugby de l'Aube
DCM 2026/ 065	Subvention exceptionnelle à l'Association sportive tennis de table dryate
DCM 2026/ 066	Subvention à verser au RCSA Cyclisme, pour sa participation aux séances du « Savoir Rouler A Vélo » (SRAV) avec les écoles élémentaires de la ville
DCM 2026/ 067	Subvention à verser au Rugby Champagne Saint-André, pour ses interventions dans le cadre des accueils périscolaires, dans les écoles élémentaires Montier la Celle et Auguste Renoir.
DCM 2026/ 068	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des Combattants de l'Aube – Section de Saint-André (UNC)
DCM 2026/ 069	Avenant n°1 au marché d'entretien des espaces verts et paysagers – Lot n°2 : Entretien des terrains sportifs synthétiques – autorisation à signer
DCM 2026/ 070	Information sur l'exercice de la compétence donnée à Mme le Maire par application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales